

UVSQ

université PARIS-SA

VEILLER À SA SANTÉ

Tout au long de l'année, une équipe de professionnels de la santé est à votre écoute pour toute question ou problème relatifs à votre état de santé. Ils sont à la disposition de tous les étudiants et usagers de l'université pour répondre à toute demande de conseil, de soutien, d'écoute, d'orientation et d'informations médicales complémentaires.

Le centre de santé universitaire de l'UVSQ

Ce centre vous permet de bénéficier de consultations avec un médecin généraliste **les lundis matin** (avec délivrance d'ordonnance dans le cadre de la prescription d'un traitement adapté).

Prendre rdv en ligne via Doctolib

[En savoir plus sur le centre](#)

Le service de santé des étudiants (SSE)

Vous pouvez entrer en contact avec un médecin, une infirmière ou un psychologue, en indiquant votre nom et numéro de téléphone par mail à : sse@uvsq.fr

[En savoir plus sur le SSE](#)

NOUVEAU - La cabine de télémédecine

Vous n'avez pas de médecin traitant ou il ne peut pas vous donner un rendez-vous rapidement?

Depuis mars 2024, vous pouvez consulter **un médecin du territoire à distance pour une prise en charge ponctuelle (sans surcoût)** dans la cabine de télémédecine située au deuxième étage de la maison de l'étudiant. Vous serez assisté par des étudiants référents cabine de l'UVSQ. Les créneaux de rendez-vous sont ouverts 72 heures avant leur date.

[En savoir plus et prendre rendez-vous](#)

Dispositif porté par le Département des Yvelines

Sécurité sociale étudiante et mutuelle

[Tout savoir sur la Caisse primaire d'assurance maladie](#)

[Gérer ma mutuelle étudiante](#)



Vous êtes étudiant international ? Assurez votre rentrée et pensez à votre protection sociale !

29 juin 2023

L'affiliation à la sécurité sociale française est gratuite et obligatoire. Elle vous permet de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant toute la durée de vos études.



Couverture santé lors d'études, stages et séjours touristiques à l'étranger

12 juin 2023

Vous souhaitez effectuer une formation, un stage à l'étranger ou tout simplement voyager ? Pensez à votre couverture santé pour partir sereinement.



Étudiants et étudiantes, votre affiliation à la sécurité sociale pour l'année 2022-2023

28 juin 2022 - 1 septembre 2022

Pensez à votre protection sociale ! Vous êtes maintenant autonome sur la gestion de votre santé.
